

L'écho

BULLETIN MUNICIPAL DE
SIAUGUES-SAINTE-MARIE

● DE LA TOUR



NUMÉRO 61 • MARS 2024

MAIRIE

Les principaux projets 2024

P. 04

CULTURE / JEUNESSE

Événements & animations

P. 13

ENVIRONNEMENT

Un trésor dans nos ordures ménagères

P. 14



Chères Siauguaines, chers Siauguains

En ce début d'année 2024, j'aurais une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2023 comme pour leurs familles à qui je souhaite le courage de surmonter peu à peu leur chagrin. Même si la période traditionnelle des vœux est passée, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne santé qui vous permettra de vivre une année heureuse remplie de réussite professionnelle et de nombreux moments de joie avec vos proches.

Notre commune voit sa population se renouveler peu à peu, les données de l'INSEE sont venues le confirmer et nous pouvons nous féliciter que des maisons aux volets longtemps fermés revivent à nouveau sous l'impulsion de leurs nouveaux propriétaires. Souhaitons-leur une bonne adaptation à leur vie Siauguaine et accompagnons-les chaque fois que nous le pouvons vers une intégration réussie autour de la fête du four, d'une animation en médiathèque ou dans les activités nombreuses que proposent nos associations.

Cette année 2024 verra la mise en chantier de plusieurs projets importants pour notre collectivité. Ces dossiers ont été parfois longs et délicats à préparer tant dans leur phase étude que dans la recherche de subventions pour pouvoir les mener à bien. Vous le lirez au fil des pages, la commune va entreprendre d'importants travaux car nous essayons de faire en sorte que notre collectivité s'inscrive durablement dans l'Avenir par des pratiques respectueuses de notre environnement et de notre planète tout en gardant toujours à l'esprit l'amélioration du quotidien de nos administrés. Ces chantiers amèneront peut-être des nuisances mais il est nécessaire de les supporter puisqu'elles ne seront que passagères et que les travaux envisagés permettront de résoudre des problèmes d'eau et d'assainissement pour de nombreuses années.

En ce début 2024 émergent des revendications de la part de nombreux secteurs d'activités, certaines sont parfois spécifiques mais la perte de pouvoir d'achat et le manque de reconnaissance de leurs professions en sont des éléments communs auxquels il faut rajouter une administration lourde, de plus en plus déconnectée du quotidien de ses usagers et très chronophage. Les revendications de nos agriculteurs illustrent parfaitement ces difficultés rencontrées par nombre de nos concitoyens qui ne peuvent plus vivre dignement de leur travail.

Nos agriculteurs font le constat que dans certains domaines, s'appuyant sur des données scientifiques, notre pays va au-delà de ce qu'imposent les directives européennes en interdisant l'utilisation de certaines substances nocives pour la santé et pour la biodiversité.

C'est bien souvent dans ces interdictions que naissent les distorsions de concurrence entre pays de l'UE, distorsions qui font que certains fruits et légumes envahissent les étals de nos grandes surfaces à des tarifs plus bas que ceux de nos producteurs français qui ont dû appliquer le règlement européen adapté à la « sauce » France.

Notre pays lave parfois « plus blanc que blanc ».

Alors doit-on en conclure qu'il faut tirer les normes environnementales vers le bas ? Pour la santé humaine et la préservation de la biodiversité, pour l'avenir de nos enfants et l'assurance de conditions de vie préservées, NON sans aucun doute !

Les élections de nos députés au parlement européen ont lieu le 9 juin 2024, au lieu de les boudier comme lors des scrutins précédents, saisissons l'occasion qui nous est donnée pour demander aux divers prétendants l'engagement de travailler sans relâche à réduire cette concurrence déloyale qui n'existe pas seulement dans le domaine agricole.

Pour lutter contre les méfaits de la mondialisation que nous voyons arriver à nos portes, allons voter et demandons à nos futurs députés européens de travailler à l'instauration de clauses miroirs concernant les pays extérieurs à l'UE afin que leurs produits importés répondent à des normes environnementales mais aussi sociales au plus près des normes européennes et que ces dernières soient aussi harmonisées à travers une application identique des règlements pour respecter une saine concurrence sur le marché intérieur de l'UE. En agissant dans ce sens, l'Homme, qu'il soit travailleur ou consommateur, retrouvera sa place au centre du projet européen et l'Europe n'en sera que mieux acceptée par tous.

Pour autant, ne tombons pas dans une certaine morosité car l'année qui s'engage est porteuse d'espoirs pour notre collectivité, alors, même s'il est parfois difficile de les concrétiser, nous mettrons en oeuvre tout ce qui relève des compétences de la commune et toute notre énergie pour y arriver !

Votre Maire,
Gilles Ruat

SOMMAIRE

P03 • MAIRIE

P07 • VIE MUNICIPALE

P10 • TRAVAUX - AMÉNAGEMENT

P13 • CULTURE / JEUNESSE

P14 • ENVIRONNEMENT

P16 • VIE ASSOCIATIVE

INFOS MAIRIE

Mairie de Siaugues-Sainte-Marie
Place Claude Pierre-Favard
43300 Siaugues-Sainte-Marie
04 71 74 21 42
mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

 villedesiaugues

Accueil au public du mardi au samedi
de 9h à 12h

Communication :
siaugues.communication@orange.fr

Réservation gîte : 04 71 74 21 42

Réservation camping : 06 46 32 71 37
siaugues.resa@orange.fr



N° ISSN : 2968-191X - Dépôt légal : février 2024.
Tirage : 500 exemplaires.

La responsabilité de la mairie de Siaugues Sainte Marie ne saurait être engagée pour toutes omissions ou erreurs qui auraient pu se glisser dans ce document.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Directeur de publication : Gilles RUAT.

Rédaction : Tiphonie ENOUX.

Textes : Tiphonie ENOUX, Gilles RUAT et les associations.

Crédit photos : Adobe Stock, Unsplash, Mairie et les associations.

Conception & réalisation :

Agence studio N°3
www.studioN3.fr - 06 83 33 34 53

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Laiya, Inaya DUROU,
née le 22/03/2023

**Ophy, Rose GROSPER-
RIN DESAILLY,**
né le 25/05/2023
(Millau)

BAPTÊMES RÉPUBLI- CAINS

Emil et Zoé RUAT,
le 19/08/2023

**Félix BOUFFLERS-
GASTAL,**
le 19/08/2023

MARIAGES

**François LIONNET
et Anne Lucie LALY,**
le 08/04/2023

**Bastien BRANDELLO
et Cynthia MATEO,**
le 13/05/2023

PACS

**Alexandra BOURGES
et Kohei TANAKA**

DÉCÈS

**SALGUES Bernard,
Alexandre,** décédé le
07/01/2023

ARMAND Pierre,
décédé le 28/01/2023

MICHEL Marcel,
décédé le 17/02/2023

**BRUN Robert, Louis,
Alfred,** décédé le
02/03/2023

**GRANDEMANGE
Françoise, Camille,**
décédée le
12/03/2023

**CATTRAT TENDILLE
Véronique,** décédée le
28/03/2023

**BOYER Maurice,
René, Aimé,** décédé le
28/04/2023

**RAOUL née PINNA
Anna, Marie Rose,**
décédée le
21/05/2023

**CHAPUIS Casimir,
René,** décédé le
23/06/2023

**HERY née GIRE
Geneviève,** décédée le
13/07/2023

BRUN Paul, Alexandre,
décédé le 21/08/2023

**VENZIN Marcel,
Charles,** décédé le
05/12/2023

DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) À LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (REOM)

Il convenait d'harmoniser le mode de paiement du financement de l'enlèvement des ordures ménagères car deux systèmes étaient en place sur le territoire de la CCRHA.

MODE DE FINANCEMENT LE PLUS RÉPANDU JUSQU'EN 2023 : LA TEOM

Chacun paie une taxe calculée sur la base de la taxe foncière et donc sur la valeur locative de l'immeuble dont il est propriétaire ou locataire puisque son montant est récupérable à travers le montant des charges locatives.

Cette taxe foncière est calculée notamment en fonction du nombre et de la surface des pièces et des dépendances de l'immeuble, sont pris aussi en compte les éléments de confort tels que le nombre de toilettes ou de salles de bains ainsi que le chauffage central par exemple. Cependant, on paie la TEOM pour tout immeuble ou partie d'immeuble distincte sur l'avis de taxe foncière (garage, atelier...).

A PARTIR DE 2024 : LA REOM (EXISTAIT DÉJÀ SUR QUELQUES SECTEURS)

Pour les résidences principales et secondaires, le montant de la REOM sera calculé en fonction du nombre de collectes et identique sur le territoire de la CCRHA et donc pour notre commune et de nombreuses autres qui ont le même nombre de collectes le montant est fixé à 162 €.



Il faut souligner que la REOM s'appliquera aux seuls immeubles habitables.

Même s'il est vrai que le service rendu est le même pour tous nos administrés, **vos deux élus à la Communauté de communes n'ont pas voté** ce système de financement car ils estimaient que la TEOM basée sur la qualité globale de votre habitat était un système plus solidaire. En effet, de nombreuses maisons dans nos villages ont des bases foncières assez basses et leurs occupants

paieront une REOM bien supérieure à la TEOM précédemment en place. L'appel de fonds pour l'année 2024 sera effectué au mois de février, vous ne l'aurez donc plus sur l'avis de taxe foncière sur le bâti que l'on reçoit habituellement au cours du deuxième semestre de l'année. Avec le nouveau système de calcul, ceux qui payaient beaucoup paieront moins et ceux qui payaient peu verront le montant de leur redevance alignés comme tout un chacun à 162 €.

	BASE D'IMPOSITION FONCIÈRE SUR LE BÂTI	TEOM 2023		REOM 2024	
Mme T à Siaugues	1112	128€		162€	+ 34€
M B à Farges	458	50€	65€	162€	+ 97€
Dépendance	128	15€			
M GR à Siaugues	2351	286€		162€	- 154€
Dépendance	247	30€			

PRINCIPAUX PROJETS 2024 ET FINANCEMENTS

BUDGET	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT EN €	SUBVENTIONS		COMMUNE
COMMUNAL	Salle Paroissiale	505 480€	Notifiées	308 210€	144 770€
			Leader en attente	52 440€	
	Centre Technique Municipal	672 077€	État Département	403 246€ 26 000€	242 830€
	Lotissement 3	180 000€			180 000€
TOTAL		1 357 557€			
EAU	Sécurisation de la ressource	1 134 759€	Agence de l'eau 70%	794 331€	340 427€
ASSAINISSEMENT	STEP de Laniac	1 316 102€	Agence de l'eau Département	329 025€ 394 830€	592 246€
TOTAL		3 808 418€			

Budget communal : excédent de fonctionnement (300 00€/an et emprunt de 1 000 000€ en 2021 (taux intéressant).

Budget eau : recours à l'emprunt mais 2 emprunts vont arriver à terme en 2024 et 2025. Augmentation du prix de l'eau : de 1,46€/m³ à 1,57€/m³ mais inférieur au tarif de Langeac de 1,94€ (Syndicat Auteyrac : 1,69€ - Le Bouchet : 1,65€).

Budget assainissement : emprunt de 300 000€ qui devra être complété par un 2^{ème} emprunt de 300 000€. Augmentation du prix du m³ traité de 1,63€ à 2,06€ (Langeac : 2,09€).

VISITE DE M. LE SOUS-PRÉFET DE BRIOUDE

M. Emmanuel FEVRE, nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement de Brioude nous a fait l'honneur de sa visite afin de s'entretenir avec M. le Maire et les élus des principaux dossiers en cours sur notre commune. Cela a permis d'évoquer les principales aides sollicitées auprès des services de l'État pour l'année 2024, DETR et fonds Vert notamment mais aussi les écueils rencontrés avec la loi ZAN qui tend à restreindre les surfaces de terrains destinés à la construction dans le cadre de la nouvelle carte communale.

Après une visite sur le terrain de quelques chantiers en cours ou achevés récemment, M. le Sous-Préfet a assuré les élus du soutien et de l'accompagnement des services de l'État pour mener à bien l'ensemble des nouveaux projets.



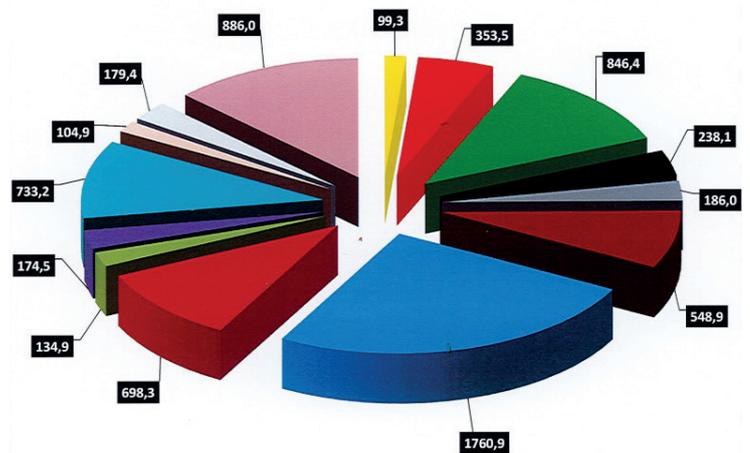
ECONOMISER POUR LA COMMUNE ET AGIR POUR LA PLANÈTE : C'EST POURTANT SIMPLE !

Fidèle a ses engagements, l'équipe municipale a œuvré pour réduire la consommation d'énergie sur nos bâtiments communaux, faisant ainsi des économies et réduisant ainsi nos émissions de Gaz à Effet de Serre qui participent au réchauffement climatique.

	MÉDIATHÈQUE		MAIRIE		ÉCOLE		TOTAL	ÉCONOMIE	
	KW	€	KW	€	KW	€	€	€	
Année antérieure	21 037	5595	22 788	5595	46 785	12 442	23 622	9850€/an	
Année 2023	14 400	3819	16 081	3976	22 540	5 977	13 772		
Régulation horaires Éclairage public									6092€/an
Chauffage école									
Années antérieures	Gaz							22 250€	
Prévisions basées sur novembre et décembre 2023	Granulés				1 tonne par semaine soit 215€ x 36			7750€	
Économies générées par les différentes actions sur les 3 dernières années TOTAL des investissements nets commune : 200 000€ soit un amortissement inférieur à 7 ans								30 772€/an + vente du surplus d'électricité 2800€/an	

RÉPARTITION DES HEURES DE NOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE

L'entretien de la voirie communale et de son environnement (éparage et curage de fossé) constitue un poste important de leur activité (environ 2500 h), les travaux d'entretien de bâtiments se réalisent durant la période hivernale et remplacent peu à peu le temps passé au déneigement qui a diminué considérablement au cours des dernières années.



- Déneigement - ■ Tonte - ■ Embellissement - ■ Nettoyage bourg
- Curage fosses - ■ Éparage - ■ Autres travaux voirie - ■ Eau
- Assainissement - ■ Entretien matériel - ■ Travaux bâtiments
- Travaux divers - ■ Administratif - ■ Maladie/ABS

VOEUX DE LA MAIRIE



Réalité, Résilience et Réactivité... Les maîtres-mots de la cérémonie des vœux de la mairie de Siaugues-Sainte-Marie.

Gilles Ruat maire de Siaugues, a convié les habitants à la salle des « P'tites Canailles » pour présenter les vœux de la municipalité, le samedi 20 janvier dernier. A ses côtés, étaient présents Peter Vigier, député de la Haute-Loire et Conseiller Régional, Chantal Farigoule et Michel Brun, conseillers départementaux, ainsi que les élus municipaux et les employés communaux que Monsieur le Maire a tenu à remercier pour leur engagement au services des administrés. Il a joint à ces remerciements les élus départementaux et régionaux pour l'aide précieuse apportée dans le développement des projets municipaux.

RÉALITÉ

Gilles Ruat a commencé son discours par un rappel rapide des projets et travaux conduits en 2023, tout en ancrant son message sur la continuité en 2024 afin d'accompagner le dynamisme de la commune : population en hausse, augmentation du nombre de commerçants/artisans, création

de logements mais quelques sujets restent encore en suspens : éventuelle nouvelle sécheresse et ses conséquences, réflexion sur l'avenir de la commune au sein de la CCRHA, maintien de l'activité industrielle et artisanale...

RÉSILIENCE

Forte de sa capacité à surmonter les difficultés et à s'inscrire durablement dans l'avenir, le maire a présenté les résultats des diverses actions municipales en terme d'économies d'énergie (- 30 772€/an) réalisées dans le cadre de travaux de rénovation, dont notamment l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, la réduction de la durée d'éclairage nocturne et le remplacement progressif de l'éclairage public par des LEDS ou encore autre gros chantier conduit en 2023, le changement de la chaudière à gaz de l'école par une chaudière à plaquettes de bois.

RÉACTIVITÉ

Concernée par la sécheresse qui l'a contrainte au citernage au cours des deux dernières années, la Municipalité s'est attachée à répondre au Plan de sécurisation de la ressource en eau potable mis en place au cours de l'été par l'Agence de l'Eau afin de résoudre les difficultés d'alimentation dans l'ensemble des villages de la commune. Le projet communal s'élève à 1134 759€ subventionné

à 70% par l'Etat à travers l'Agence et devrait débuter prochainement puisque l'équipe de maîtrise d'œuvre est déjà recrutée. Belle Réactivité aussi dans le cadre des appels à projets au titre du Fonds Vert mis en place par les services de l'Etat ou encore dans celui initié par le Département pour développer l'activité touristique, ce qui a permis d'apporter une aide conséquente pour deux projets communaux.

Au total ce sont près de 4 millions d'euros de travaux qui sont envisagés pour cette nouvelle année : réhabilitation de la station d'épuration, transformation de la salle paroissiale, création d'un nouveau centre technique communal, 3^{ème} tranche du lotissement, rénovation des vestiaires du FCS ...

Remise du chèque du Téléthon
La cérémonie s'est poursuivie par la remise du chèque d'un montant de 4258,04€ à Jean-Guy Andréoletti, somme récoltée pour le Téléthon le samedi 9 décembre par les associations et les bénévoles. Avec un don moyen supérieur à 5€/habitant, les donateurs siauguains sont parmi les plus généreux de la Haute-Loire.

Après les discours forts appréciés des élus qui ont réaffirmé leur soutien à notre collectivité, un moment de convivialité apprécié de tous a clôturé l'évènement.



CÉRÉMONIE DE SAINTE BARBE 2023

Samedi 16 décembre 2023 s'est déroulée au CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Siaugues-Sainte-Marie la cérémonie de Sainte Barbe.

Élus et Sapeurs-Pompiers, ont assisté au discours officiel, à la remise des grades des Sapeurs-Pompiers promus ainsi qu'à la remise des diplômes de ceux ayant validé leurs formations.

Un vin d'honneur a été servi dans l'enceinte de la caserne pour partager un moment de convivialité.

Pour finir la journée, les Sapeurs-Pompiers, anciens et actifs ainsi que leurs conjointes et conjoints se sont retrouvés pour un repas festif.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre à 10h30 a eu lieu la commémoration de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts, place de la mairie. Le représentant des anciens combattants, M. Leydier, en présence de plusieurs élus municipaux et de M. le maire, ainsi que les sapeurs-pompiers (jeunes y compris) étaient présents pour cet hommage. Après les discours et le dépôt de la gerbe, un verre de l'amitié était offert à la caserne des pompiers par la municipalité.

MARCHÉ DE NOËL

La convivialité et la bonne humeur ont régné salle des Petites canailles le 10 décembre à SIAUGUES !

Pour sa troisième édition, le marché de Noël a remporté un vif succès !

Dès 9h du matin, les décorations de Noël, les articles de fête, les produits du terroir et les fabrications artisanales, étaient présentés sur les stands dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël. L'occasion de trouver, à coup sûr, de quoi habiller son sapin, des idées de cadeaux originales ou de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes.



En effet pas moins d'une trentaine d'exposants étaient présents pour régaler les papilles et les yeux.

Les nombreux visiteurs ont pu ainsi compléter leurs cadeaux de Noël. A l'extérieur chacun pouvait se réchauffer avec du vin chaud, la buvette étant tenue par les parents d'élèves.

Les enfants n'étaient pas oubliés, tours de calèche, tours de manège gratuits offerts par la municipalité. C'est ainsi que Papa Noël a été accueilli par les petits lutins de la chorale de Siaugues/ Lachaud qui l'attendaient à sa descente de calèche. Toute l'assistance a eu droit à un beau concert !

Les plus petits, des étoiles plein les yeux, ont fait part de leurs

commandes et adressé leurs courriers au père Noël.

Des animations étaient également proposées par les bénévoles de la médiathèque de SIAUGUES : cette année, c'est la bougie qui était mise à l'honneur ainsi que la confection de boules de Noël en papier pour petits et grands.

C'est une belle journée festive que petits et grands ont partagée en avant-première de Noël, exposants et visiteurs étaient très satisfaits, c'est bien là l'essentiel.

Rendez-vous en décembre prochain pour un nouveau marché et de nouvelles réalisations en tous genres !

REPAS DU CCAS

Dimanche 10 décembre, les membres du CCAS de SIAUGUES ont invité les aînés de plus de 70 ans au traditionnel repas de fin d'année qui a eu lieu au Mille club.

Ce sont environ 80 personnes qui se sont retrouvées autour d'une bonne table, les autres ayant préféré un cadeau offert par la municipalité.

Monsieur le Maire, en présence de Mme FARIGOULE, conseillère départementale, a souhaité la bienvenue aux participants et a fait le point sur les différentes actions et réalisations effectuées sur la commune par le CCAS. Les projets en cours ont également été présentés. Il a également remercié les membres du CCAS qui avaient organisé cette manifestation et pour les nouvelles initiatives mise en place au cours de l'année 2023 : commandes groupées de fioul et de pellets, mise en place des pochettes d'urgence gratuites : outil fort utile pour faciliter l'intervention des secours si besoin.

Ce moment a permis à chacun de se retrouver et de partager un temps de convivialité et de souvenirs.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



CARTES DE VOEUX SOLIDAIRES

Pendant plusieurs jours, sur le territoire de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier, en Haute-Loire, des petites mains se sont activées. Elles ont fabriqué des cartes de vœux qui ont été offertes à des personnes âgées.



Découper, coller, colorier, ce jeudi matin 23 novembre, c'est un atelier créatif qui a vu le jour. Sur les tables, des feutres, des paillettes, de quoi couper, coller, décalquer... Bienvenue dans l'un des ateliers de création de cartes de vœux solidaires.

Les élèves de SIAUGUES SAINTE MARIE, les résidents de la Maison relais et les bénévoles de la médiathèque se sont retrouvés dans la salle « des Petites Canailles » pour créer de belles cartes de vœux qui ont été glissées dans chacun des colis remis aux personnes âgées du CCAS de la commune en cette fin d'année.

Cette délicate attention a été très appréciée.

Merci à tous petits et grands.



RAM

C'est une dizaine d'enfants accompagnés de six, parfois sept assistantes maternelles qui se réunissent chaque première semaine du mois au RAM (Relais d'Assistants Maternelles) de SIAUGUES en principe le mardi ou le jeudi.

C'est Séverine ou Ingrid qui accueillent tout ce petit monde aux Petites Canailles.

Ce temps d'échange et de convivialité semble très apprécié autant par les bambins que les « Nounous ».

En fin d'année c'est une activité peinture qui était mise en avant, bon nombre d'enfants sont repartis avec leur « précieuse » œuvre à déposer au pied du sapin !



PROJET DE CONSTRUCTION

NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Pourquoi ?

Situé dans le bourg, ce qui apporte des nuisances aux riverains, l'atelier actuel n'est pas adapté à la taille et au nombre d'engins de la commune, notamment par le nombre de portes qui est insuffisant ainsi que par la profondeur du bâtiment. Entrer et sortir les engins prend souvent beaucoup de temps même si les employés anticipent le travail et les engins nécessaires à celui-ci. Il n'est pas isolé et il est bien difficile d'y aménager des racks de rangement.

Par ailleurs, la partie atelier est relativement petite avec des postes de travail difficiles à délimiter et pas assez sécurisés. Les espaces « sociaux » sont réduits au strict minimum et manquent cruellement d'aménagements : pas de vestiaires, pas de douche, un seul WC, un espace bureau plus que réduit ne permettant pas d'accueillir les interlocuteurs de notre équipe technique, pas d'espace pour s'asseoir et prendre son repas de midi ou même se désaltérer...

il n'est pas nécessaire de poursuivre pour démontrer que la construction d'un nouveau centre technique non seulement offrira de bien meilleures conditions de travail à nos employés mais il leur permettra aussi d'être plus efficaces au quotidien car leurs matériels et engins ne seront plus disséminés çà et là.

L'atelier David Fargette a été retenu pour élaborer un projet qui a été réfléchi en impliquant les services dans la définition de leurs besoins et l'analyse de leur fonctionnement afin de définir les différents espaces et leurs accès en fonction d'une enveloppe budgétaire préalablement établie. Ce nouveau Centre Technique Communal sera implanté sur une parcelle voisine de l'ancien terrain de tennis à proximité de l'entreprise PEM.

Enveloppe prévisionnelle : 672 000 €

Subventions envisagées : 430 000 €

Début des travaux : Mars 2024 pour une livraison en fin d'année.

SURFACES DE PLANCHER

Surface totale de plancher bâtiment principal : 490,72 m²

- Surface garages : 315,25 m²
- Surface atelier et magasin : 55,75 m²
- Surface mezzanine : 67,88 m²
- Surface locaux sociaux : 51,84 m²
- Surface voirie : 1089 m²
- Surface abris matériaux et stockage : 60 m²
- Surface aire de lavage ext. : 69,36 m²

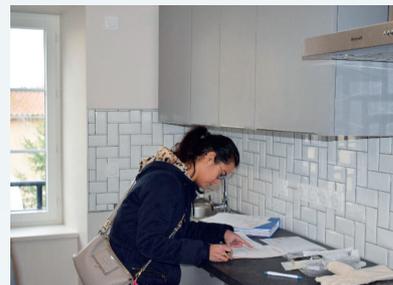
DES TRAVAUX PAR-CI...



Les travaux de réhabilitation de la salle paroissiale ont débuté en décembre avec l'entreprise Gaillard qui a procédé à la mise à nu de l'intérieur du bâtiment. En ce début d'année, ils se poursuivent par la réalisation de plots béton qui seront reliés par des longrines en béton qui supporteront la dalle. L'entreprise travaillant aussi sur le chantier DEFIX-ORIOU et la météo étant favorable, il y a peu de temps perdu et cette phase du gros œuvre avance rapidement.



Après la pose de la cuisine par les employés municipaux et les dernières retouches intérieures achevées par les entreprises Parrin, Henry et CETON, Mme Aragon, architecte, a procédé à la réception de cette partie des travaux. Dès le 1^{er} janvier, Coralie, pizzaiolo au Relais 43, et sa petite famille ont été les premiers locataires à investir les lieux et vont redonner vie à cette maison depuis longtemps silencieuse.



...PAR-LÀ

Fin décembre, l'entreprise Parrin a remplacé les menuiseries extérieures de la mairie par des menuiseries alu-bois du plus bel effet. La pose occasionnant forcément des reprises de pans de murs intérieurs, les employés municipaux ont déployé leurs talents pour refaire les cloisons intérieures avant de les repeindre apportant ainsi une touche de couleur aux locaux d'accueil et à la salle du conseil qui ont retrouvé une nouvelle jeunesse.



SECURISER

LA RESSOURCE EN EAU

Économiser – réparer – sécuriser – interconnecter voilà les maîtres-mots du plan de résilience de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne pour sécuriser la ressource en eau potable, et qui a proposé cet été d'aider les communes ayant connu des difficultés d'approvisionnement et qui ont dû citer. Accompagné par le cabinet AB2R, qui connaît bien notre réseau et en partenariat avec le Syndicat des Eaux du Bouchet qui alimente une partie de notre commune, nous avons élaboré plusieurs pistes d'actions pour répondre à ce plan.

ÉCONOMISER

distribution de kits économiseurs d'eau gratuitement (idée reprise par de nombreuses communes), faire l'acquisition de cuves afin de récupérer les eaux de pluies dans un certain nombre de bâtiments communaux (centre technique 15 m³ et salle paroissiale : 2 x 5 m³).

RÉPARER

À Farges, réfection du cuvelage du réservoir qui fuit.

SÉCURISER ET INTERCONNECTER

L'objectif est de pouvoir alimenter durablement les réservoirs de Limagne, de Farges (Plancheresse et Vacheresse) ainsi que celui de Combret (Vergonzac, Boissières, Ste Marie, Rilhac et Pommier). Pour cela, il conviendrait de faire un captage de la source qui sert actuellement d'approvisionnement pour le bétail située sur la route de Limagne, de concevoir un ouvrage destiné au pompage de l'eau puis de créer une canalisation qui aille jusque dans la parcelle dans laquelle est situé le captage de Limagne. Parcelle où serait construit un ouvrage de stockage

alimenté par pompage à partir du premier ouvrage de pompage.

Par gravitation, l'eau alimenterait ensuite par un nouveau réseau le réservoir actuel de Limagne situé en aval, un autre réseau alimenterait le réservoir de Farges et un troisième réseau créé par le SIE du BOUCHET alimenterait le réservoir de Combret.

Afin de réduire le moins possible le débit du ruisseau de GUISSOU, le pompage se ferait par intervalles et à la demande en fonction de la fluctuation du niveau de chaque réservoir. L'année 2023 a vu notre équipe technique citer pour nos deux Unités de distribution communales à hauteur de 1 000 m³ environ ce qui est très peu au regard du débit de cette source (> 650 m³ quotidien) sachant que le ruisseau est aussi alimenté par une autre source non loin de celle prévue pour le nouveau captage.

Le plan de travaux et de financement ci-dessous a été adopté par le conseil municipal et l'accord de l'Agence de l'Eau a été signé en Préfecture le 24 janvier, le cabinet AB2R a été retenu pour l'élaboration et la conduite des travaux il convient d'aller assez vite car l'Agence de l'Eau a des exigences en termes de planning à respecter.

	E HT	TAUX AIDE	MONTANT DE LA SUBVENTION HT	RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE HT
Récupérateurs d'eau de pluie	37 410 €		26 187 €	11 223 €
Kits économiseurs d'eau	4 092 €		2864 €	1 228 €
Création d'un nouveau captage Limagne 2 y compris DUP et études et aléas	97 750 €	70 %	68 425 €	29 325 €
Reprise du cuvelage du réservoir de Farges	24 600 €			
Création de 2 bâches de 20 m ³ pour le pompage et le stockage Création d'une conduite de refoulement entre la bâche de pompage et celle de refoulement Création d'un réseau entre Limagne et Farges Création d'un réseau entre réservoir Limagne 1 et la bâche de stockage Limagne	205 824 € 313 259 € 269 800 €			
Avec Aléas et études diverses 15%	935 507 €		654 854,90 €	280 652,10 €
Maîtrise d'œuvre	60 000 €		42 000 €	18 000 €
TOTAL ACTIONS	1 134 759 €		794 331,30 €	340 427,70 €

NUIT DE LA LECTURE

Pour la quatrième édition de la nuit de la lecture, la médiathèque de SIAUGUES a accueilli une trentaine de personnes le samedi 20 janvier pour le spectacle : « Jaimetrolezalbums » avec la troupe « Acteurs Pupitres & Compagnie ».

Les nuits de la lecture promeuvent le livre et la lecture auprès de tous les publics.

Cet événement national comme chaque année offre la possibilité de découvrir la médiathèque sous un jour, ou plutôt une soirée différente.



Les enfants sont restés bouche bée et toute ouïe devant le récit « Les grenouilles à grandes bouches, tous les mots qui n'existent pas... ».

Il était une fois le chant des mots, le bruit de la vie, la voix d'un poème, c'est un beau voyage au pays des livres illustrés que nous avons partagé.

Pour enfants ? Oui mais pas que ! Cela nous a permis de replonger dans un monde où la poésie côtoie la fantaisie.

Continuons de lire toujours et partout de tout et à l'année prochaine pour la nuit de la lecture à la médiathèque de SIAUGUES.



LA MÉDIATHÈQUE FÊTE HALLOWEEN

Samedi 28 octobre, les bénévoles avaient organisé une après-midi bien remplie en compagnie de GUIZMO et du comte DRAKELMO, personnages imaginés l'année précédente. Les apprentis petits sorciers devaient libérer le comte de sa salle des potions où il avait été enfermé. Entre création d'une baguette magique, des énigmes et des défis les enfants ont pu délivrer le comte. Tout est bien qui finit bien puisque qu'un petit bal des sorciers ainsi qu'un goûter a pu clore cette belle après-midi.



COURSE USEP DES DROITS DE L'ENFANT

Organisée par l'Usep43 (Union sportive de l'enseignement du premier degré), la course des droits de l'enfant s'est déroulée au city stade de Siaugues-Saint-Romain, réunissant sur l'après-midi du jeudi 23 novembre les classes primaires du RPI Siaugues/Lachaud et de Langeac.

Au total, 150 enfants de GS jusqu'au CM2 ont participé à 3 ateliers proposés par les encadrants de l'USEP43 afin de célébrer la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ayant eu lieu le 20 novembre 1989.

Au programme: atelier culturel autour des Jeux Olympiques 2024, jeux sportifs type relais et pour finir, une course à pieds solidaire et collective sur un parcours de 400m, balisé par les agents communaux.

SICTOM

UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

Aujourd'hui, nous devons nous intéresser de plus près au contenu de nos bacs à ordures ménagères.

En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.

C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).

QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... **Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.**

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets.

Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au
04 71 50 32 92

Retrouvez-nous au
30 Bis Route de Clermont - 43100 Cohade

Consultez également notre site internet :
www.sictom-issoire-brioude.com
et notre page **Facebook** !



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ?

Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un **composteur individuel**. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ?

Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé **près de 600 composteurs collectifs sur le territoire. 4 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune** et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

TONNAGES COLLECTÉS PAR AN SUR LA COMMUNE

47 tonnes

Bacs jaunes

30 tonnes

Pour le verre

2 tonnes

Pour les vêtements

168 tonnes

Bacs ordures ménagères

25 tonnes

annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées sur la commune de Siaugues Sainte Marie



Les biodéchets, une fois triés, sont **valorisés de manière complètement naturelle**. Par compostage, ils se transforment en un **engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage**.



SPECTACLE LES BALADINS

Dimanche 19 novembre, les « Baladins » étaient de retour pour la deuxième fois à la salle des « P'tites Canailles » pour un spectacle, organisé par l'Association «Arts de Vivre».

Un public nombreux s'était réuni pour l'occasion et pour apprécier l'ambiance musicale et poétique de la troupe. Le stand de gâteaux « maison », préparés et vendus par les bénévoles de l'association, a comblé les petites faims pendant l'entracte et après le spectacle.



LOTO DU CLUB DES DEUX MARAIS

Le Loto annuel du Club des deux marais s'est déroulé le dimanche 26 novembre - salle des P'tites canailles et a connu une forte participation tant en salle qu'à partir des cartes « confiées » à l'ordinateur. Le jeu comprenait cinq parties, la 3ème étant réservée à la salle, dotées de nombreux lots dont une vingtaine de bons d'achats. Parmi les gagnants _ jambon - Renée Stoppiglia _ plancha - Eva Sabadel _ 2 repas week-end au Restaurant La Maison - Nicole Vigouroux _ carte cadeau de 100 € - Paulette Da Silva _ multicuiseur connecté - Roseline Buisson. La tombola a également fait des heureux, le jambon a été gagné par Monique Vigouroux.

Pendant l'entracte, boissons et pâtisseries, ces dernières préparées par les cordons bleus du club et très appréciées, étaient proposées.

QUINZAINE COMMERCIALE

Du 15 au 30 décembre, les artisans et commerçants de Siaux-Sainte-Marie et de Lachaud-Curmilhac ont organisé une tombola dans le cadre de leur quinzaïne commerciale annuelle. Le tirage s'est effectué le samedi 30 décembre et a fait des heureux gagnants :

- **2 places de match à l'ASSE :**
Seuzaret Samuel
- **25€ lot coiffure chez Fabienne Jammes :**
Vaille Liliane
- **25€ lot coiffure chez Fabienne Jammes :**
Frédéric Besson
- **Bon d'achat 25€ chez Fabien Sibaud :**
Garrel Philippe
- **Bon d'achat 25€ chez Fabien Sibaud :** Elsein Julie
- **Bon d'achat 25€ chez Fantine Merle :**
Pays Christiane
- **Bon d'achat 25 € chez Fantine Merle :**
Vaille Jérôme
- **Bon d'achat 25€ chez Ollivo Maroquinerie :**
Dasse Anne Marie
- **Bon d'achat 25€ chez Ollivo Maroquinerie :**
Pelet Carole
- **Bon d'achat 25€ à l'épicerie :** Porte M.L
- **Bon d'achat 25€ à l'épicerie :**
Enjoleras Bernadette
- **Lot parapharmacie 25€ :**
Alain Martin
- **Lot parapharmacie 25€ :**
Marie Noël le Lionnet
- **Lot coiffure 50€ chez Estelle Lopes :** Fournial Benjamin
- **Lot 50€ à la boulangerie :**
Salgues Corinne
- **Lot 50€ Ets Bernardon :**
Bourrier Julien
- **Lot 50€ Ets Bernardon :**
Robert Monique
- **Sommelier de table offert par Fabien Diaconno :** Noziere Robert
- **TV grande marque 158 cm Pro et Cie :** Berger Christian



CONCERT DE NOËL LES VOIX DE ST ROMAIN

Cette année encore la chorale « Les Voix de St Romain » a résonné en l'église de Siaugues samedi 16 décembre. Sous la baguette de leur maître de chœur Christophe Andrieux, elle a interprété une quinzaine de chants de Noël, d'auteurs français ou étrangers. Ce concert a connu un très bon succès, après préalablement des heures de répétition nos choristes ont donné le meilleur de leur savoir pour enchanter le public, tout à leur écoute, parmi lequel des chanteurs venus d'autres chorales du secteur.

Dans une église bien chauffée, les spectateurs ont passé un bien agréable moment, accompagnant sur certains morceaux très connus nos choristes.

Cette animation était en quelque sorte le prélude aux festivités de fin d'année, que votre chorale vous souhaite bonnes, pleines de gaieté et de joie.

Merci aux participants.



VENTE DE TRIPES PAR L'ATELIER PHOTOS

Pour la 1^{ère} année, le club photos de Siaugues a organisé une « matinée tripes » le dimanche 21 janvier au mille club.

53 repas ont été servis sur place et 11 à emporter. Un dimanche festif que tous les participants ont apprécié et la plupart espèrent que cette manifestation sera au programme de l'année prochaine. Ce fut également l'occasion de faire connaître cette association très dynamique. Le club photos remercie d'ailleurs tous ceux et toutes celles qui ont contribué à cette belle journée.



CONCOURS DE BELOTE DU SOU DES ÉCOLES

Dimanche 28 janvier, le « Sou des Écoles » organisait son traditionnel concours de belote à la salle des fêtes de Lachaud.

Une quarantaine de doublettes étaient inscrites au concours et les joueurs se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse, buvette et snacks étaient proposés.

L'après-midi s'est terminée avec le tirage au sort de la tombola.



BEAU SUCCES AU LOTO DU FOOT

Dimanche 31 Décembre après-midi, dans la salle des P'tites Canailles, le FC Siaugues organisait son traditionnel loto.

Une manifestation très appréciée par les joueurs, qui se sont retrouvés nombreux pour tenter leur chance.

Tout au long de l'après-midi, les cartons ont été joués soit à l'ordinateur, soit dans la salle.

Les nombreux lots de valeur (Micro-Ordinateur, TV, Aspirateur injecteur extracteur, Lot Gamer, Cave à vin, Trottinette électrique, Jambon, etc...) ont été gagnés par des personnes venues des quatre coins du département mais aussi de Siaugues et des alentours. Le loto corse et la tombola apportaient une chance supplémentaire de gagner aux joueurs présents.

L'ensemble des adhérents du club se réjouissent du succès de la manifestation, tout en remerciant les nombreux participants ainsi que les donateurs de lots, et donne rendez-vous pour le prochain loto en décembre 2024.



MANIFESTATIONS DU MOTO LOISIRS SIAUGUES

L'échappée verte 2023, qui s'est déroulée samedi 11 novembre sur la commune, fut comme chaque année, une grande réussite.

Plus de 450 participants venus des quatre coins de la France ont participé à l'évènement. Un petit cadeau de bienvenue les attendait le matin avec un café et un croissant et une boucle de 65 km du côté de Jax. Une boucle de 67 km dans la vallée de l'Allier était au programme l'après-midi.

Tous les participants avaient le sourire et ont grandement apprécié le travail d'organisation de l'association.

Moto Loisirs souhaite donc remercier les mairies, les propriétaires de terrains, et bien entendu tous les bénévoles qui permettent à cet évènement d'avoir lieu.

Dimanche 4 février, c'était une grande première pour Moto Loisirs de Siaugues d'organiser un repas tripes à la salle du Mille Club.

À cette occasion, était retransmis sur écran géant l'enduro Du Touquet, un évènement à ne pas rater...

Tout le monde fut ravi de cette journée, dans une bonne ambiance, un bon moment de convivialité partagé entre les membres du club et les visiteurs.



BELLE REUSSITE POUR LE TÉLÉTHON 2023

L'édition du Téléthon 2023 le samedi 9 décembre a de nouveau été un succès.

En partenariat avec la municipalité, douze associations ont organisé et financé cette journée dont le but était de collecter un maximum de fonds pour la bonne cause.

Des ventes de marchandises en porte-à-porte, très attendues par les habitants, et effectuées par vingt-six bénévoles, ont animé la matinée sur la commune ainsi que sur celle de Vissac- Auteyrac. A la salle des

« P'tites Canailles », la buvette proposait café et vin chaud, et 59 repas tripes y ont été servis. Générosité et convivialité étaient de rigueur ont été le leitmotiv de la journée puisque la **somme collectée s'élève à 4258 €.**

Espérons une nouvelle édition encore plus festive l'année prochaine avec encore plus d'associations et de bénévoles impliqués !

SOLEIL SUR LES TOITS

Installez des panneaux photovoltaïques sur votre toiture pour réduire significativement votre facture d'électricité.

Avec l'installation de quelques panneaux photovoltaïques (**minimum 8 panneaux pour 3 KW, soit une surface de 15 m²**) sur votre toiture vous allez produire de l'électricité que vous consommerez directement dans votre maison. Cette électricité « autoconsommée » viendra se déduire de votre consommation facturée par votre fournisseur d'électricité. Le surplus d'électricité photovoltaïque non utilisée sera vendu sur le réseau à EDF OA par un contrat de 20 ans à 13c/kwh.

Un exemple : La famille Martin consomme annuellement 4000 KWh.

Ils souhaitent utiliser leur toiture au sud pour une installation photovoltaïque de 3 KW soit 8 panneaux avec un onduleur raccordé sur leur compteur Linky.

Coût de l'installation = ~8000€. Prime de l'état pour autoconsommation = 1500€ soit un **investissement de 6500€.**

Sur la base d'une production de 1200KWH/KW installé/an avec un % d'autoconsommation de 50% vous allez économiser 450€ à 500€/an sur votre facture et vendre pour 200€ à 250€ de surplus soit un gain annuel total de 650€ à 750€/an (sur la base des tarifs actuels). L'économie sur la facture d'électricité croîtra en outre d'année en année avec l'augmentation prévisible des prix d'électricité.

Votre investissement est rentabilisé en moins de 10 ans soit **un taux de retour sur votre investissement de plus de 10%/an bien mieux que le**

livret A et vous bénéficieriez d'un fonctionnement de vos panneaux pendant encore plus de 25 ans.

NB : Si vous vendez votre maison cette installation sera valorisée dans le prix de vente. Et si vous transmettez votre bien, vos héritiers en bénéficieront au même titre que vous.



Contactez l'association Siauaguaine « Soleil sur les Toits » pour vous accompagner dans votre projet photovoltaïque : soleilsurlestoits@gmail.com et 06 19 37 00 01

ASSOCIATION ARTS DE VIVRE

Céramique et Poterie, Couture, Cuisine, Danse de salon,
Gym douce, Patchwork, Dessin et Peinture ouvert à tous.

L'association « Arts de Vivre », anciennement « Sports et Loisirs » est présente dans la commune de Siaugues depuis février 1996. Son siège social est situé à la mairie, place Claude Pierre-Favard.

L'association a pour objectifs d'organiser et promouvoir des activités sportives et de loisirs ainsi que de proposer des manifestations variées aux habitants de la commune et hors commune (spectacles, théâtre et videgreniers).



A ce jour, l'association propose six ateliers différents qui sont ouverts à tous, tout au long de l'année :

- Le lundi : atelier couture/patchwork.
- Le mardi : atelier dessin et peinture.
- Le mercredi : atelier danse de salon et en ligne.
- Le jeudi : atelier gym douce.
- Le vendredi : atelier céramique et poterie.
- Le samedi : atelier cuisine.

Depuis début 2023, la composition du bureau actuel est :

- Président Mr Alain Reynaud
- Trésorière : Mme Joëlle Jammes
- Secrétaire : Mme Christine Gastal.

La cotisation annuelle offre la possibilité d'avoir accès à l'ensemble des activités.

Pour tous renseignements ou inscription, contacter Joëlle au 06 18 15 22 57.

La prochaine manifestation de l'association sera le vide-grenier à Laniac, le dimanche 21 juillet.



J'adresse mes plus sincères remerciements à Arts de Vivre, à ses bénévoles et à ses animateurs car ils proposent de nombreuses activités qui contribuent à rendre notre commune attractive !